



CMCAS Metz



ATTESTATION DE CONCUBINAGE – Année

Ce document est à retourner, complété et signé à l'antenne CCAS dont vous dépendez

Vous êtes l'ouvrant droit

Nom :

Prénom :

NIA :

Fait à le

Signature :

Vous vivez chez l'ouvrant droit

Nom :

Prénom :

NIA :

Fait à le

Signature :

Pour justifier du domicile commun, nous transmettre une facture (téléphone, loyer, électricité) ou une fiche de paie, pour chaque personne, où figurent vos noms et adresses.

Ce document est à renouveler chaque année.

Toute rupture de concubinage doit être signalée par courrier auprès de votre Technicien Accueil Conseil

CMCAS de Metz
Allée Philippe Lebon BP 30824 57958 Montigny les Metz
Téléphone : 03 87 56 60 36 Fax : 03 87 56 60 40